

# CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

—

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

**4<sup>ème</sup> RÉUNION DE 2012**

**Séance du 21 juin 2012**

CG12/4<sup>ème</sup>/I-05

*L'an deux mil douze, le 21 juin, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Premier Vice-Président du Conseil Général, désigné à cet effet. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.*

*Présents ou ayant donné procuration de vote : MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Moignard, Mouchard, Quéreilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viguié.*

*M. Jean-Michel Baylet, Président du Conseil Général, a quitté la salle des délibérations au moment du vote.*

### **LABORATOIRE VETERINAIRE DEPARTEMENTAL**

#### **COMPTE ADMINISTRATIF 2011**

—

J'ai l'honneur de soumettre à l'examen de l'Assemblée le compte administratif du Laboratoire Vétérinaire Départemental pour 2011, tel qu'il a été approuvé par le comité de gestion, faisant apparaître un excédent de **269 300,97€**.

Cet excédent global se décompose ainsi qu'il suit :

#### **INVESTISSEMENT**

Recettes .....	73 961,45€
Excédent 2010.....	225 755,46 €
Dépenses .....	<u>55 945,57 €</u>
<b>Excédent d'investissement 2011 .....</b>	<b>243 771,34 €</b>

## **FONCTIONNEMENT**

Recettes .....	2 357 115,24 €
Excédent 2010.....	9 516,62 €
Dépenses .....	2 341 102,23 €

**Excédent de fonctionnement 2011... 25 529,63 €**

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer sur le compte administratif 2011 du Laboratoire Vétérinaire Départemental, dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur Départemental et d'affecter les résultats comme suit :

- le solde d'exécution 2011 de la section d'investissement, d'un montant de 243 771,34€, sera repris lors de la Décision Modificative n° 1 de 2012 au compte 001 de la section d'investissement ;
- l'excédent de fonctionnement de 25 529,63 € sera imputé au compte 002 de la section de fonctionnement lors de la Décision Modificative n° 1 de 2012 .



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis du comité de gestion,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

## **LE CONSEIL GENERAL**

- Approuve le compte administratif 2011 du Laboratoire vétérinaire départemental, lequel fait apparaître un excédent de 269 300,97 € et dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur Départemental ;
- Décide d'affecter les résultats comme suit :
  - . le solde d'exécution 2011 de la section d'investissement, d'un montant de 243 771,34€, sera repris lors de la Décision Modificative n° 1 de 2012 au compte 001 de la section d'investissement,

. l'excédent de fonctionnement de 25 529,63 € sera imputé au compte 002 de la section de fonctionnement lors de la Décision Modificative n° 1 de 2012 .

Adopté à l'unanimité.

Le Président,